Infirmier relais en soins de plaies

RÉF | 970

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Obtenir le titre d'infirmier relais en soins de plaies et la reconnaissance comme tel via un nouveau numéro INAMI, donnant l'accès aux prestations remboursables selon les conditions (MB 19/06/03). Particulièrement destinée aux praticiens de soins infirmiers qui travaillent dans le secteur des soins à domicile ou des soins ambulatoires, la formation permet d'approfondir les compétences dans le domaine du soin des plaies. Elle peut aussi être considérée comme une formation continuée ouverte à tous les infirmiers quels que soient leur titre et leur expérience.

Programme

- Principes généraux de soins infirmiers appliqués aux soins de plaies
- Aspects médicaux et thérapeutiques
- Aspects diététiques
- Aspects psycho-sociaux

Certification(s) visée(s)

Attestation de réussite d'une unité d'enseignement (UE) de Promotion sociale
Titre d'infirmier relais en soins des plaies

Type de formation

Enseignement de promotion sociale

ORGANISATION

Durée

6 journées + 1 journée complémentaire

Horaire

vendredi de 9h à 16h50

Début

La date de la prochaine session sera précisée dès la reprise des inscriptions. 2 fois par an

Coût

350 euros - Coût réduit : 296,88 euros -

CONDITION D'ADMISSION

Être titulaire d'un brevet ou d'un diplôme de gradué ou

Prérequis administratifs

bachelier en soins infirmiers ou d'une équivalence.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Il n’y a pas d’inscription actuellement.

Pour s'informer uniquement

Consultez le site internet ou prenez contact avec l'établissement au moyen du formulaire en ligne.

Organisme

CPSI - Centre de formation pour les secteurs infirmier et de santé
Avenue Hippocrate 91
1200 Woluwé-Saint-Lambert
Tél: 02 762 34 45 (de 8h30 à 14h30)
http://www.cpsi.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation